

<https://ricochets.cc/Chronique-du-regime-policier-francais-la-police-tue-et-mutile-ca-fait-partie-de-son-job.html>



Chronique du régime policier français : la police tue et mutile, ça fait partie de son job

- Les Articles -

Publication date: samedi 17 avril 2021

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Ce régime policier apporte tous les jours de nouvelles preuves de sa violence autoritaire et arbitraire au service des riches et des puissants :

NANTES : DESCENTE DE POLICE POUR UNE RÉUNION DE 8 PERSONNES DANS UN BAR FERMÉ

► Absurdistan autoritaire

Pendant que les riches et les puissants peuvent s'empiffrer de repas hors de prix dans des restaurants clandestins haut de gamme connus du tout Paris, la police continue de pourchasser le moindre espace de sociabilité au nom de l'état d'urgence sanitaire.

La scène a eu lieu hier, vendredi, sur l'île de Nantes. Pas moins d'une vingtaine de policier armés de la Compagnie d'Intervention, celle qui intervient avec une grande brutalité contre les manifestations, a débarqué devant un petit bar dont les portes sont closes depuis le début de la crise du COVID. Pourquoi un tel dispositif ? Uniquement pour empêcher une réunion d'une poignée de personnes dans ce lieu, pourtant privé et fermé. 8 militants et militantes du collectif Nantes en Commun.es, qui s'était présenté aux élections municipales, ont eu la surprise de voir entrer les forces de l'ordre dans l'établissement. Il y avait donc plus de deux agents armés par participant.e.s, enfants compris.

Les agents ont tenté de contrôler les personnes présentes qui ont refusé de décliner leurs identités. Mais la réunion a été interrompue suite à ce coup de pression. La police peut donc entrer sans autorisation judiciaire dans un lieu privé pour empêcher une poignée de personnes de discuter. Il semblerait par ailleurs que l'intervention ait eu lieu suite à une dénonciation. L'esprit Vichy se porte bien.

Un autre bar nantais a été fermé administrativement par le Préfet suite à une descente de police qui a découvert des personnes « sans masques buvant de l'alcool ». Difficile d'y voir une différence avec un apéro entre amis chez un particulier. L'escalade répressive justifiée par le COVID s'exerce donc uniquement contre la jeunesse qui fête le Nouvel An, quelques amis qui font un pic-nic, les fêtes de rue ou les Carnavals populaires : tout ce qui sort de la chape de plomb absurde en vigueur depuis un an. Les riches peuvent se déplacer dans leurs résidences secondaires, se déplacer en taxi à leur guise ou déjeuner où bon leur semble. N'oublions pas qu'une enquête de grande ampleur est toujours en cours contre plusieurs personnes soupçonnées d'avoir fêté le Réveillon près de Rennes.

post de Nantes Révoltée

« Tu as de la chance on est à Paris, on aurait été en banlieue je t'aurais arraché la tête »

Que font les policiers en banlieue ? Visiblement des choses qu'ils ne se permettent pas ailleurs en France. Et ils ne s'en cachent pas !

Mais non non, il n'y a pas de problème avec la police.

Source : Donoscheldon - [Post et VIDEO sur Cerveaux non disponibles](#)



Chronique du régime policier français : la police tue et mutile, ça fait partie de son job Répression et armes de guerre pour contrôler des gens sur une plage ! - visuel de Nantes Révoltée

ŃVIOLENCES POLICIÈRESŃ

Paris 12 :

- « - Sois tu portes tes couilles, soit tu fermes ta gueule !
 - ▶ Pourquoi vous nous gazez ?
 - ▶ On est venu le nettoyer le quartier. »
- Circulez y'a rien à voir, et surtout pas de problème dans la police.

Source T_H_O_D - [Post et VIDEO sur Cerveaux non disponibles](#)

Etat sécuritaire (pléonasme)

- ▶ [Des lois « confortant le respect des principes républicains » et porteuse de « sécurité globale », vraiment ?](#) - En pleine pandémie, alors que les indicateurs sociaux s'affolent, la question se pose : à quoi vont servir socialement les lois dites « séparatisme » et « sécurité globale » ?

En réalité, l'Etat de Droit est une grosse fumisterie, car l'Etat est toujours un pouvoir central et froid à tendance totalitaire. On ne veut pas de soi-disant meilleurs Etats, cadrés par le droit et "la-démocratie", on veut la disparition des Etats, condition nécessaire mais non suffisante de l'écolosion de démocraties réelles partant des lieux, du local.

"La justice de ce pays, aujourd'hui, me met en examen.

Lundi 12 avril 2021 à 10h00, Tribunal Judiciaire de Paris, Parvis du Tribunal 75017 Paris.

Voilà où nous en sommes... Bientôt cinq ans que mon frère Adama est mort sur le sol de la gendarmerie de persan. Mort, entre les mains des gendarmes.

Ces hommes ont été entendus. Une fois. Ils ont expliqué avoir écrasé mon frère, de tout leur poids. Longtemps, et avec force... Parce qu'il faut du temps pour étouffer quelqu'un, il faut peser lourd pour lui couper le souffle.

Les gendarmes sont libres, mon frère est mort.

Nous réclamons la vérité, dans un combat de tous les instants, nous tenons bon, grâce à tous, grâce aux nombreux soutiens, grâce à cette France qui croit encore en la justice, qui croit que la vérité vaincra.

La justice française ne mérite pas son nom, quand c'est encore nous, les membres de la famille Traoré, qu'elle continue de prendre pour cible, en multipliant les procédures contre mes frères, contre moi.

Je suis poursuivie parce que j'ose dire que mon frère est mort entre les mains de quatre gendarmes qui ne sont toujours pas mis en examen, pas même inquiétés.

Trois gendarmes qui eux-mêmes ont expliqué avoir écrasé mon frère.

Trois gendarmes qui l'ont vu mourir, le jour de son anniversaire.

Trois gendarmes qui l'ont gardé menotté sur le sol brûlant de la gendarmerie alors que son coeur cessait de battre.

Trois gendarmes dont les multiples expertises prouvent qu'ils ont joué un rôle dans le processus qui a conduit à la mort de mon frère.

La justice n'est pas pressée de les entendre. Ni de les mettre en examen. Elle se hâte pourtant de me poursuivre quand je parle, quand je dis haut et fort que mon frère n'aurait pas dû mourir, quand j'explique qu'il est mort violenté par les forces de l'ordre.

La justice ne poursuit pas les mains entre lesquelles mon frère est mort, la justice poursuit les mots que je prononce.

La justice de ce pays, aujourd'hui, me met en examen, comme si j'étais une cible, comme si c'était la quête de justice et de vérité qu'il fallait réprimer, comme s'il fallait protéger ceux qui ont commis des gestes mortels, ceux sans qui mon frère ne serait pas mort.

Je ne suis pas une victime, je ne le serai jamais, je suis une cible, et sachez que les coups glissent sur moi. Je ne baisserai jamais les bras, rien ne m'arrêtera sur le chemin de la vérité et de la justice.

Assa Traoré - La vérité pour Adama

CONFINEMENT : IMPUNITÉ POUR LES RICHES, ARMES DE GUERRE ET RÉPRESSION POUR LES AUTRES

► Salons de dorures, fauteuils de velours et mets luxueux contre répression des pique-niques

Pendant que les riches profitent de restaurants clandestins fastueux clandestins(1) en ne respectant aucune des mesures sanitaires pourtant imposées à l'ensemble de la population, la police armes de guerre à la main, contrôle et sanctionne des familles venues pique-niquer sur des plages, ou des jeunes buvant quelques verres d'alcool le long des cours d'eau.

Sous la chaleur printanière, c'est muni de fusil d'assaut sur la plage de Grand-Travers à la Grande-Motte, que la Gendarmerie n'a pas hésité à verbaliser les badauds pour ce 1er week-end de confinement. Une famille et leurs ami.e.s. ont écopé de 405 euros d'amende pour avoir osé partager quelques verres de rosé entre amies !

"Ça devient ridicule !"

Guillaume était venu pique-niquer avec ses enfants, sa femme et deux amies. Ils sont repartis avec trois amendes de 135 Euros pour avoir consommé du rosé. "C'était notre dernier moment pour se retrouver avant de se confiner. Ce moment a été gâché." Outre cet alcool ayant coûté plus cher que prévu, Guillaume déplorait la façon de faire. " **Ils sont arrivés à plusieurs avec leurs armes de poing. Il y a des enfants avec nous. Vous imaginez l'image pour eux ?**" Alors que la petite bourgeoisie parisienne se permet de dépenser plus d'un tiers d'un smic dans des repas opulents illégaux, sans jamais être inquiétée, il y a de quoi avoir la rage.

À Nantes, Lyon ou Paris, les mêmes scènes similaires se déroulent. Les images de dispositifs policiers compléments hallucinants font le buzz sur les réseaux sociaux. Des flics sur-armés contrôlent le port du masque, les mesures de distanciation ou la consommation d'alcool.

La présence de fusils semi-automatiques est-elle indispensable à la bonne application du confinement ? On se demande bien à quoi peuvent servir ces armes lors d'opérations de contrôle du confinement à part terroriser des enfants et plus largement, la population.

Alors que les pauvres et la jeunesse subissent une répression inouïe dès lors qu'ils se rassemblent pour faire la fête, les nantis et nos ministres peuvent continuer à organiser des petites sauteries et se gaver dans les palais, dans l'impunité la plus totale.

Post Nantes Révoltée

ÑÉTAT POLICIERÑ

Toutes ces images ont été filmées avant le passage de la loi sécurité globale. Imaginez ce qu'il va se passer dans les prochains mois ! Pas de doute, Macron est entré en guerre....contre la démocratie.

► [Voir la VIDEO](#) - post de CND

Un état qui utilise la gendarmerie à la défense exclusive des intérêts de l'agro industrie et de la FNSEA. Les flics considérés comme des miliciens.

Depuis plusieurs années, les journalistes alertent sur la « loi du silence » qui leur est imposée autour de l'agro-industrie bretonne.

Chronique. Morgan Large est journaliste, elle travaille pour Radio Kreiz Breizh (RKB), une radio associative établie à Saint-Nicodème (Côtes-d'Armor). En Bretagne, elle est connue pour son travail sur les dégâts de l'agro-industrie, sur la manière dont les poulaillers et les porcheries industriels, les entrepôts et les silos géants des coopératives, et les parcelles interminables de grandes cultures, saccagent lentement la beauté du pays. « Mettre la plume dans la plaie », n'est-ce pas ce que sont censés faire les journalistes ?

Tout le monde ne l'entend pas de cette oreille. Dans la nuit du 26 mars au 27 mars, Morgan Large est réveillée par les aboiements de son chien. La porte ouverte, celui-ci se précipite vers la voiture, garée non loin. Une sonnerie de téléphone retentit tout à côté. Quatre jours plus tard, la journaliste trouve sur le chemin de sa maison un boulon de roue, réalise qu'il appartient à sa voiture et qu'il en manque un autre, sur la même jante. L'un de ses voisins lui confie l'avoir trouvé trois jours plus tôt, le samedi 27 mars, non loin de chez elle.

Morgan Large a donc sans doute circulé, quatre jours durant, dans un véhicule saboté, au risque de sa vie, de celle de ses enfants. Déboulonner partiellement une roue n'est pas un geste de menace ou d'intimidation, ce n'est pas un avertissement. C'est une tentative discrète de mettre hors d'état de nuire, ou, pour le dire plus simplement, de blesser ou de tuer. Près d'un millier de personnes ne s'y sont pas trompées et se sont réunies, mardi 6 avril, à Rostrenen, pour manifester leur soutien à la journaliste.

Chien empoisonné

L'attentat n'est pas venu sans avertissements. Régulièrement stigmatisée par les collectivités locales ou des industriels, la journaliste est ciblée avec une agressivité décuplée depuis qu'elle a témoigné dans un remarquable documentaire, Bretagne, une terre sacrifiée, diffusé en novembre 2020 sur France 5, et qui a réuni plus d'un million de téléspectateurs. Appels téléphoniques nocturnes, menaces sur les réseaux sociaux où sa photo est diffusée, intrusion nocturne dans les locaux de RKB ou chez elle, où les prés ont été ouverts pour laisser ses animaux divaguer... En janvier, son chien a été empoisonné.

Depuis plusieurs années, les journalistes installés en Bretagne alertent sur la « loi du silence » qui leur est imposée autour de l'industrie agroalimentaire. La journaliste indépendante Inès Léraud, coautrice de l'enquête en bande dessinée *Algues vertes*. *L'histoire interdite* (Delcourt/La Revue dessinée, 2019), en a particulièrement fait les frais. Entre autres choses, Inès Léraud est régulièrement ciblée par des plaintes en diffamation de groupes industriels, plaintes parfois retirées quelques jours avant l'audience, et qui ne visent qu'à inquiéter, à épuiser financièrement et psychologiquement la journaliste. Et in fine à imposer le silence.

Devant cette accumulation d'atteintes à la liberté d'informer - dont on voit qu'elles pourraient finir de manière dramatique -, les pouvoirs publics restent cois. Ces derniers jours, on cherche en vain une réaction, à l'Élysée, à Matignon ou ailleurs, qui soit à la mesure de la gravité des agissements ciblant Mme Large. Un silence dont on ne peut que s'étonner, la liberté d'expression - par voie de caricature, notamment - étant sur d'autres sujets portée au sommet des préoccupations du pouvoir.

Altercation

Le gouvernement ne s'en tient pas, dans cette histoire, à la neutralité. Il a choisi un camp. La réalité est que son action conforte les adversaires les plus radicaux de la liberté de la presse, sur les questions d'agriculture et d'environnement. En reprenant à son compte les éléments de langage des propagandistes de l'agriculture intensive - le désormais célèbre « agribashing » - et en privatisant l'action de la gendarmerie nationale par la création de la cellule Demeter, le gouvernement a contribué à criminaliser ceux qui s'inquiètent publiquement des dégâts de l'agro-industrie.

Depuis octobre 2019, la cellule de gendarmerie Demeter est notamment chargée, selon la convention signée entre le ministère de l'intérieur et la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), « de la prévention et du suivi (...) des actions de nature idéologique » visant des exploitants, y compris lorsqu'il ne s'agit que « de simples actions symboliques de dénigrement du milieu agricole ».

La presse entre-t-elle dans ces catégories ? Fin mars, alors que Morgan Large circule avec une roue partiellement déboulonnée, une journaliste de radio allemande est en reportage dans les parages, en Argoat. Un tracteur passe. Elle tend son micro pour capter l'ambiance sonore. L'agriculteur s'arrête, interroge. Elle décline sa qualité de journaliste. S'ensuit une discussion tendue, le micro reste ouvert. L'agriculteur proteste de l'enregistrement et c'est l'altercation. Le soir venu, dans sa pension, la journaliste voit débarquer l'agriculteur encadré de deux gendarmes qui exigent l'effacement des bandes. Au cours de l'intervention, l'intéressée est copieusement injuriée devant les forces de l'ordre, qui n'y voient rien à redire.

Au-delà de la question de savoir si une journaliste peut enregistrer une discussion un peu vive sans avoir recueilli l'assentiment exprès d'un interlocuteur (dont elle ignore l'identité), il est surprenant qu'une équipe de gendarmerie puisse être aussi facilement mobilisable, en soirée, pour une tâche aussi délicate que la suppression des enregistrements d'une journaliste étrangère. Celle-ci n'en revient toujours pas. « Tout s'est passé comme si les gendarmes étaient au service de l'agriculteur », raconte-t-elle au Monde. Ne l'étaient-ils pas, en réalité ? En Bretagne, les pouvoirs publics ont laissé s'installer un dangereux sentiment de toute-puissance et d'impunité.

Par Stéphane Foucart Le Monde.

Quelques chiffres sur les oeuvres du régime policier

A l'approche du joli moi de mai, on se disait que peut-être, nous allions rappeler quelques chiffres :

EN TERME DE COMMANDES D'ARMEMENTS DEPUIS 5 ANS (2016 - 2021) :

En septembre 2015, l'Etat a commandé pour 5,5 millions d'euros de balles de LBD pour quatre ans, ce qui représente 115 000 balles de gomme, soit 28 750 tirs par an ou 78 par jour entre 2016 et 2020.

En mai 2018, l'Etat a commandé pour 17,5 millions d'euros de grenades, dont les nouvelles grenades de 40mm (MP3 et CM3) à l'usage des fusils multicoups Penn Arms, mais aussi les grenades assourdissantes de type GLI F4 ou GM2L.

En décembre 2018, l'Etat a commandé pour 2,3 millions d'euros de lanceurs de balles de défense, soit 1280 LBD monocoups, 180 LBD 6 coups et 270 LBD 4 coups.

En mars 2021, l'Etat a lancé un appel d'offre pour 160 000 balles de LBD pour quatre années supplémentaires, soit 40 000 tirs prévus par an ou 109 par jour jusqu'en 2025. Auxquelles il faut ajouter 10 000 balles marquantes.

EN TERME DE REPRESSION DU MOUVEMENT DES GILETS JAUNES (2018 - 2020) :

- ▶ Entre 1000 et 3000 cas de personnes blessées par les FDP
- ▶ 25 personnes ont perdu la vue d'un oeil (LBD & GMD) dans le cadre ou en marge de manifestations GJ
- ▶ 5 personnes ont perdu une main (GLI F4)

Officiellement, 19 071 tirs de LBD ont été recensés en 2018 et 10 785 en 2019.

Officiellement, à peine plus de 300 enquêtes ont été ouvertes contre des policiers. Seuls 3 policiers ont été condamnés, à des peines de 2, 4 et 8 mois de sursis.

- ▶ 11 000 personnes ont été placées en garde-à-vue
- ▶ 4700 personnes ont été jugées, dont 1/2 en comparution immédiate
- ▶ 3000 personnes ont été condamnées, dont 1/3 à de la prison ferme.
- ▶ 2400 personnes ont eu un rappel à la loi
- ▶ 150 informations judiciaires sont toujours en cours

EN TERME DE VIOLENCES HORS MANIFESTATION :

- ▶ Au moins 84 personnes sont mortes entre 2018 et 2021 lors d'opérations de police
- ▶ Au moins 7 personnes ont été éborgnées entre 2018 et 2021 lors d'opérations de police

Ces chiffres, on le sait, ne sont pas exhaustifs.

Post de Désarmons-les

Une enquête qui traîne ...opportunément

- ▶ [Manoeuvres d'intimidation contre le Comité : le ministère de l'Intérieur en cause](#)

L'adresse IP à l'origine des appels et courriels malveillants passés en février 2020 appartient au ministère de l'Intérieur. Problème : le parquet n'a confié l'enquête à la police judiciaire qu'en mars 2021... quelques semaines après l'effacement de la plupart des données numériques. Un pur hasard ?